



# Stage d'automne 2018



Stage multi-disciplines  
Enfants et ados 7-16 ans

Théorie, dressage, saut, balade, voltige, jeux, soins aux chevaux/poneys

Sem. du 15 au 19 oct.	Lundi 15	Mardi 16	Mercredi 17	Jeudi 18	Vendredi 19
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sem. du 22 au 26 oct.	Lundi 22	Mardi 23	Mercredi 24	Jeudi 25	Vendredi 26
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Club Equestre de la Prélaz	Semaine	Journée	Dès 3 jours
Non membre	CHF 340.-	CHF 80.-	CHF 70.-
Membre	CHF 290.-	CHF 70.-	CHF 60.-

Nom ..... Prénom : .....

Personne de contact : .....

Adresse : .....

NPA : ..... Ville : .....

Natel : ..... E-mail.....

Age : .....

## RÈGLEMENT

- Paiement : Acompte de 50% à payer à l'inscription, solde 10 jours avant.  
Banque : Postfinance  
Tardy Christian Ecurie de la Prélaz Sàrl  
IBAN CH49 0900 0000 1770 0020 8
- Confirmation : La confirmation des journées de stage est seulement valable à la date du versement de l'acompte (non récupérable)
- Formulaire à retourner : [la\\_prelaz@bluewin.ch](mailto:la_prelaz@bluewin.ch)
- Les prix comprennent : Repas de midi, goûters et les activités
- Horaires : 09h00 à 17h00  
En dehors des heures, les jeunes ne sont plus sous la surveillance de l'Ecurie de la Prélaz

### Toute personne pratiquant l'équitation au sein de l'école d'équitation de l'Ecurie de la Prélaz

- doit être au bénéfice d'une assurance accident couvrant la pratique de l'équitation ainsi que d'une assurance responsabilité civile avec complément RC envers le loueur ou le prêteur de poneys/chevaux (si nécessaire).
- déclare être informée que le port de la bombe est obligatoire et être parfaitement consciente des risques liés à la pratique de l'équitation, en relation notamment avec l'imprévisibilité du comportement du cheval/poney.
- reconnaît que la chute est un risque qui fait partie inhérente de ce sport. Seule une faute grave ou intentionnelle prouvée pourra être imputée à l'entreprise.

Date .....

Signature du représentant légal